

CAMPING QUALITE

DOSSIER DE PRESSE



LE PACTE QUALITÉ de vos vacances



SOMMAIRE

<i>Camping Qualité : Un grand succès</i>	3
<i>Petite histoire, mais grandes exigences</i>	4
<i>Le Plan Qualité Tourisme</i>	5
<i>Une démarche de qualité : A la portée et dans l'intérêt de tous</i>	5
<i>Les garanties : Des engagements clairs</i>	6
<i>L'audit et les contrôles : Une grande rigueur, 600 points de contrôle</i>	7
<i>Quelques exemples de critères</i>	7
<i>Le réseau : Près de 1 000 campings</i>	9
<i>Communication : Le choix d'une information partenariale</i>	10
<i>Des résultats tangibles : Meilleures diffusion et adaptation</i>	11
<i>Les chiffres clés de l'hôtellerie de plein air</i>	12
<i>La carte de France Camping Qualité</i>	13
<i>La Fédération Française de Camping Caravaning</i>	14
<i>La Fédération Nationale de l'Hôtellerie de Plein Air</i>	15
<i>Les Contacts</i>	16

CAMPING QUALITE

UN GRAND SUCCES

Camping Qualité est la marque française de la charte de qualité portée par **986 campings** répartis dans toutes les régions de France (**427 campings et 12 régions en 1999**). Soit **12 % des hôtels de plein air français**, représentant plus de **500 000 lits touristiques**, qui sont engagés dans cette démarche nationale exceptionnelle.

Chaque année, des auditeurs indépendants visitent plusieurs centaines de campings et [contrôlent leurs engagements](#) en faveur de la qualité des prestations offertes aux millions de touristes français et étrangers qui choisissent l'hôtellerie de plein air française pour y passer [leurs week-ends et leurs vacances](#).

Le Plan Qualité Tourisme est l'un des axes prioritaires conduits par le Ministère du Tourisme. Celui-ci soutient ce projet mené par l'Hôtellerie de Plein Air française, leader européen de ce mode d'hébergement, avec plus de **8 500 entreprises** et **2,8 millions de lits**.

Camping Qualité est cité en référence dans plusieurs manuels scolaires :

- 2005 : Editions Nathan (1^{ère} Sciences et Technologies Tertiaires « Information et Communication » – **10 000 ex.**)
- 2007 : Editions Casteilla (BTS/DUT tourisme « Mercatique Touristique » – **1 500 ex.**)
- 2007 : Editions Foucher (BTS Management des Unités Commerciales « Développement de l'unité commerciale » - **6 000 ex.**)
- En juin 2007 est paru le premier livre grand public faisant référence à « Camping Qualité », « **Marketing Touristique** », signée par Isabelle FROCHOT. Une réédition est prévue cette année, en 2010.

Aujourd'hui, la reconnaissance de Camping Qualité est telle que l'**INSEE** intègre depuis 2005 dans sa base de données un champ « Camping Qualité », qui nous permet de constater que le taux d'occupation dans les campings Camping Qualité est de 7 points supérieurs à l'ensemble des campings :

- **41,37% contre 34,94% sur la période de mai à septembre 2010**

En **2012**, le nombre d'entreprises s'engageant dans Camping Qualité a diminué de **3 %**, correspondant à une stabilité du nombre d'emplacements de qualité (**165 000 environ**)

CAMPING QUALITE

PETITE HISTOIRE, MAIS GRANDES EXIGENCES

A la fin des années **1980**, de nombreux labels de qualité sont créés dans plusieurs régions à l'initiative de professionnels, de consommateurs, ou d'institutions touristiques et sont proposés aux campings.

En **1999**, devant la multiplicité des labels et la confusion que cette profusion pouvait instaurer, la Fédération Nationale de l'Hôtellerie de Plein Air (F.N.H.P.A.) représentant la profession, et la Fédération Française de Camping Caravaning (F.F.C.C.) représentant les campeurs, prennent l'initiative de regrouper ces réflexions pour créer une charte de qualité unique. Deux objectifs sont souhaités par cette démarche :

- que tous les campings français, quelle que soit leur taille, leur catégorie ou leur situation géographique puissent y souscrire,
- que cette démarche accompagne le développement qualitatif de l'hôtellerie de plein air française.

Quelques dates :

16 juin 1999 : la F.N.H.P.A. et la F.F.C.C. signent les statuts de l'association nationale « Camping Qualité », dont l'originalité est de réunir les professionnels et les consommateurs autour des mêmes exigences de qualité. À ce stade, 427 terrains de campings ont été audités et participent avec succès à cette démarche

26 septembre 2001 : Dépôt de marque française

26 mars 2002 : Dépôt de marque communautaire

19 juin 2002 : signature d'une convention avec la chaîne commerciale « Les Castels »

11 avril 2003 : engagement de « Camping Qualité » dans la campagne Bonjour !

24 juin 2003 : signature de la convention avec la Fédération Nationale des Offices de Tourisme et Syndicats d'initiative

17 juin 2004 : signature de la convention avec la Fédération Nationale des Comités Départementaux du Tourisme

29 novembre 2004 : signature de la convention avec le Ministère du Tourisme dans le cadre du Plan Qualité France

28 juin 2005 : signature de la Convention Opérationnelle sur la mise en œuvre du Plan Qualité Tourisme avec M. Léon BERTRAND, Ministre Délégué au Tourisme, permettant l'accès à la marque « Qualité Tourisme » à l'ensemble des campings adhérant à la démarche Camping Qualité, réactualisée le **19 juin 2008**, puis le **17 juin 2011**

6 janvier 2006 : signature de la convention avec l'Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie (ACFCI)

Depuis 2001 : signature de conventions annuelles avec le Ministère du Tourisme



LE PLAN QUALITE TOURISME

Le Plan Qualité Tourisme a été initié par le Ministère du Tourisme en **2003**. Il a pour but de développer une image d'un tourisme français de qualité, en France et dans le monde, en s'appuyant sur les chartes et labels de qualité déjà existants, et en communiquant sur une marque nationale créée à cet effet, « Qualité Tourisme ».

La candidature de Camping Qualité a donc été officiellement acceptée par le Ministère du Tourisme **le 28 juin 2005**, et aujourd'hui, grâce à leur adhésion à la démarche, tous les campings Camping Qualité peuvent bénéficier de la marque « Qualité Tourisme ».

CAMPING QUALITE ***Une démarche de qualité***

À LA PORTEE ET DANS L'INTERET DE TOUS

Camping Qualité est une démarche volontaire et accessible à tous les campings, privés ou municipaux, petits et grands, quels que soient leur classement (1 à 5 étoiles, aire naturelle, PRL) et leur situation géographique.

[La charte Camping Qualité](#) répond aux attentes et aux exigences de qualité de prestations et de services communes aux consommateurs et aux professionnels.

Elle permet aux professionnels d'améliorer sans cesse la qualité de leurs prestations.

Elle garantit aux consommateurs la qualité de leurs vacances, quelles que soient la taille ou la catégorie du camping choisi, tout en leur conservant [un vaste choix de destinations](#), de tarifs et [de styles de vacances](#) (animées, calmes, [balnéaires](#), [à la montagne](#), [dans l'intérieur](#), [près des villes](#)...).

Elle apporte aux organismes de promotion touristique la certitude d'appuyer leurs actions sur un réseau de campings de qualité.



CAMPING QUALITE

Les garanties

DES ENGAGEMENTS CLAIRS

La charte Camping Qualité s'établit sur [5 points qualitatifs](#) du service offert aux vacanciers. Les professionnels adhérents à la charte Camping Qualité s'engagent à offrir à leurs clients ;

- **un accueil chaleureux** : l'hospitalité, la disponibilité, la prévenance et l'efficacité font l'objet d'une attention particulière de la part du gestionnaire et de toute son équipe. Ils contribuent ainsi à un séjour serein, agréable et convivial.
- **une propreté irréprochable** : durant toute la période d'ouverture, propreté et hygiène sont assurées en tous lieux du camping.
- **une information précise et vraie** : le gestionnaire de camping fournit à son client des informations complètes, claires et exactes sur son établissement : descriptif précis des équipements, périodes et horaires d'ouverture de l'accueil, des différents services et activités. Par ailleurs les tarifs sont clairement exprimés et strictement appliqués.
- **un emplacement privatif soigné** : le gestionnaire de camping prend les mesures nécessaires pour offrir un emplacement privatif et garantir la plus grande tranquillité sur le terrain. Ce dernier est aménagé avec goût et dans un souci d'esthétique, en harmonie avec l'environnement.
- **un environnement valorisé et respecté** : le gestionnaire de camping s'engage à conserver la nature et l'environnement, à aménager son camping avec respect, protection et recherche de solutions environnementales adaptées. L'aménagement paysager et les économies d'énergie sont des priorités pour « Camping Qualité », participant ainsi à la préservation d'un environnement de plus en plus menacé.

LE DEVELOPPEMENT DURABLE, UNE PRIORITE

- 78 critères concernent le développement durable dans la grille 2010 :
 - o 27 critères sur **l'efficacité économique** (15 nouveaux)
 - o 13 critères sur **l'équité sociale** (13 nouveaux)
 - o 38 critères sur **la gestion environnementale**
- Ces critères représentent un volet indépendant de la grille, permettant au gestionnaire de se positionner sur son implication dans le développement durable. Ce volet n'est pas décompté dans le résultat final.

CAMPING QUALITE

L'audit et les contrôles

UNE GRANDE RIGUEUR : PLUS DE 600 POINTS DE CONTROLE DANS UNE NOUVELLE GRILLE

L'audit initial pour l'attribution de la charte Camping Qualité ainsi que les audits de suivi, renouvelés tous les trois ans, sont effectués anonymement par des auditeurs professionnels et indépendants qui enquêtent en se présentant comme des clients en saison. 7 cabinets d'audit ont été retenus en 2011 pour mener à bien ces visites et [contrôles](#).

Les audits d'entrée sont réalisés d'après une grille de plus de 600 critères permettant d'atteindre un total de plus de 850 points. Une grille spécifique de suivi a été mise en place en 2004.

Le camping candidat à la charte Camping Qualité n'est agréé par la Commission d'attribution (commission tripartite qui réunit professionnels, consommateurs et institutionnels) que s'il obtient au minimum 80% des points et s'il a satisfait à tous les critères éliminatoires, sans dérogation.

Ce suivi, accepté par l'ensemble des hôteliers de plein air engagés dans la démarche, assure la garantie de qualité des services, équipements, activités, animations, environnement... La grille d'évaluation est également un solide outil de travail pour les professionnels qui veulent améliorer leurs prestations.

L'évaluation de la qualité est uniforme dans toute la France grâce à [la grille technique qui permet de réaliser audits et suivis](#), grâce également à l'organisation d'un séminaire national pour les cabinets d'auditeurs retenus après appel d'offres, renouvelé chaque année.



Quelques exemples de critères

L'accueil Téléphonique

Le téléphone répond au premier appel (réponse directe ou répondeur)
Si pré décroché, le temps d'attente est inférieur à 30 secondes
Le téléphone répond avant la fin de 4 sonneries (réponse directe ou répondeur)
Le nom du terrain est annoncé spontanément
L'interlocuteur s'identifie par son prénom
Le contact débute par "bonjour" ou contact aimable équivalent

L'entrée du terrain

L'environnement extérieur est un cadre de nature
Il y a un parking temporaire d'arrivée suffisant (pas de bouchon) et en bon état
Un caravanier peut repartir en effectuant une boucle, sans risque
Le parking est propre, sans poussières, papiers ou détritux divers
Le parking ne présente aucun équipement en état d'abandon
Il y a un parking de nuit d'une capacité suffisante, en bon état

Les emplacements et aménagements généraux

La végétation et les pelouses sont bien entretenues
Des massifs fleuris ou plantes (en pleine terre) agrémentent le terrain et apportent des notes de couleurs différentes
La végétation (arbres, haies, fleurs) est variée
Les massifs et les haies sont nettoyés (pas de papiers, mégots..)
Le terrain offre globalement un aspect d'espace vert
La végétation naturelle a été conservée au maximum
Les haies à l'intérieur du camping sont de préférence des espèces locales, mais peuvent aussi s'inscrire dans une thématique spécifique mise en oeuvre par le camping, et s'insère bien au sein des autres essences végétales poussant naturellement dans le secteur

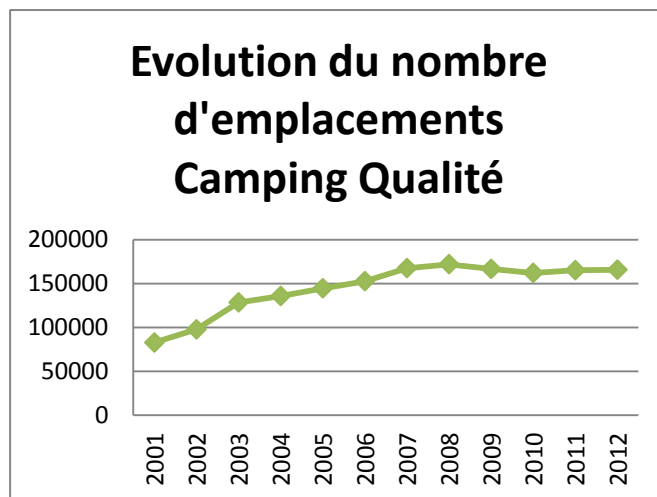
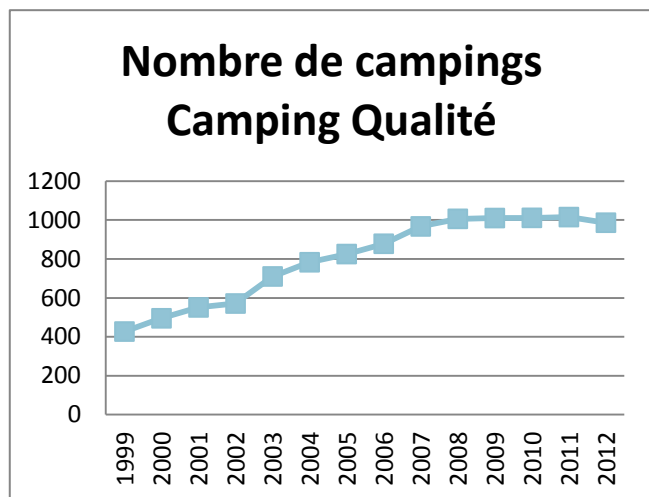
Les sanitaires

Les abords du bloc sont propres (pas de vieux papiers, mégots anciens, etc...)
Une partie WC + lavabos est accessible la nuit dans chaque bloc
Le revêtement du sol, des murs et plafonds est en bon état
Les ouvertures sont toutes en bon état (pas de vitres cassées...)
Absence de toute rouille (tuyaux, huisseries...)
Il y a une (des) poubelles intérieures, propres avec couvercles
Les recoins des éléments et cabines sont parfaitement nets
La ventilation est satisfaisante
Il n'y a pas d'odeurs désagréables.
Le nettoyage est assuré deux fois par jour
Le nettoyage est assuré trois fois par jour
Un contrôle de l'état des sanitaires est effectué toutes les deux heures
Le soir : Il n'y a pas d'odeurs désagréables.
Un ou plusieurs blocs sont restés particulièrement sales dans leur ensemble durant plus de 6 heures (si tel est le cas inscrire NON, le critère ne sera pas validé)

CAMPING QUALITE

Le réseau

PRES DE 1 000 CAMPINGS ET DE 166 000 EMPLACEMENTS



Pour les vacanciers français et étrangers, les **986 campings** qui participent à la démarche Camping Qualité constituent une offre étonnamment variée : classement, taille des campings, services, équipements de loisirs (piscines, aires de jeux, restaurants, clubs hippiques...). Aujourd'hui, 3 campings « Camping Qualité » sont classés 1 étoile, 14,71% sont classés 2 étoiles, 48,68% sont 3 étoiles. Les 4 étoiles représentent 31,95% des adhérents de Camping Qualité. Quant à la 5ème étoile, nouvellement née suite au nouveau classement décidé par l'Etat, 38 campings l'arborent.

En 2012, avec **165 685 emplacements** de camping, le réseau Camping Qualité offre un choix très important aux vacanciers : [en bord de mer](#), [à l'intérieur des terres](#), [à la montagne](#), [près des villes](#).

[La diversité de l'offre d'hébergements](#) répond également à tout type d'attente des consommateurs : des emplacements pour tente, caravane ou camping-car, ou bien des locations de tente meublée, mobil-home, chalet, bungalow et nouveaux hébergements : cabane dans les arbres, tipi, yourtes ou encore roulotte...

(« Les emplacements » sont destinés à accueillir des familles ou des individuels, dans des hébergements légers, comme les tentes, ou dans des caravanes et camping-cars. Ils peuvent aussi être équipés de locations meublées louées à la semaine, au week-end ou à la nuit).

CAMPING QUALITE

Communication

LE CHOIX D'UNE INFORMATION PARTENARIALE

La communication de « Camping Qualité » s'appuie sur :

- Un slogan : **Le pacte qualité de vos vacances**
- Un nouveau site Internet www.campingqualite.com
- De la P.L.V. (divers supports à l'entrée des campings)
- Des annonces presse (à paraître dans des magazines tourisme ou des guides spécialisés destinés au grand public,)
- Des relations presse

Les institutionnels du tourisme (C.R.T., C.D.T., O.T.S.I, CCI...) sont sollicités pour relayer cette information par le biais de leurs brochures régionales et départementales.

Les campings adhérents de l'association sont également un vecteur important de la marque à travers leurs brochures et bien entendu leurs clients satisfaits.

La F.F.C.C. (Fédération Française de Camping-Caravaning) continuera à informer les consommateurs, tant du contenu de Camping Qualité, qu'en publiant la liste des campings adhérents à cette démarche, en particulier dans le Guide Officiel des campings.

De nombreuses chaînes commerciales de campings ont décidé d'utiliser Camping Qualité comme référence qualitative et seuil minimum d'adhésion (Les Castels, Sites et Paysage, Flower,...)



CAMPING QUALITE

Des résultats tangibles

MEILLEURES DIFFUSION ET ADAPTATION

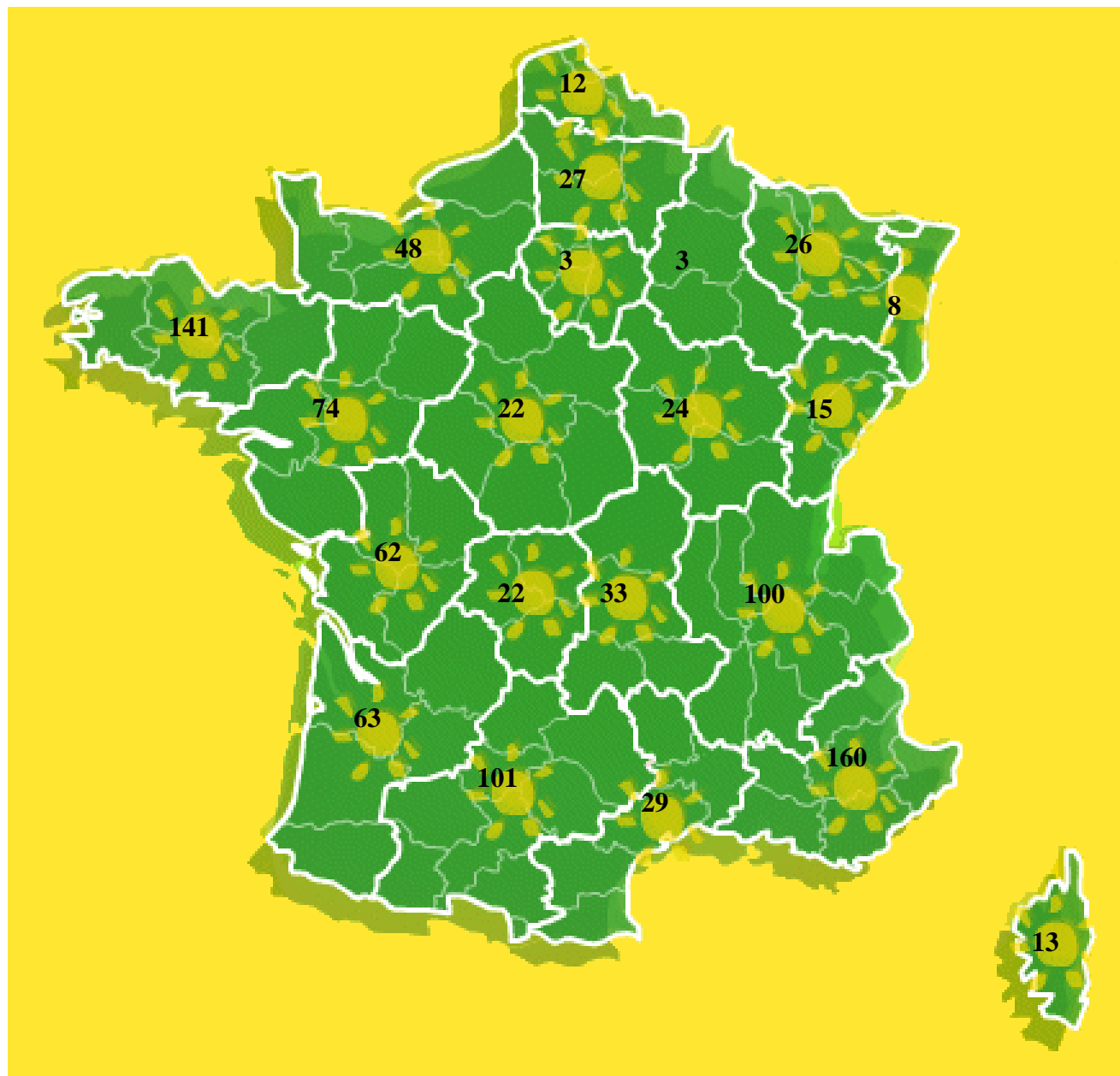
Pour la saison 2011 / 2012, **71,62 % des audits d'entrée** dans la démarche et **91,83 % des audits de suivi** se sont révélés positifs : ce qui démontre à la fois le sérieux et le succès de Camping Qualité.

Chaque année, le Conseil d'Administration de Camping Qualité veille à faire évoluer la charte pour l'adapter en permanence aux demandes des consommateurs, de plus en plus vigilants, notamment en matière de choix, de confort, de sécurité et d'environnement.

Ainsi, depuis 2001, la grille a été enrichie de 250 critères supplémentaires qui mesurent, non seulement la qualité des emplacements locatifs et des emplacements résidentiels, mais également l'aspect environnemental, 5^{ème} engagement fondamental.



REPARTITION GEOGRAPHIQUE DU NOMBRE DE CAMPINGS
« CAMPING QUALITE »



La FFCC a été créée en 1938. Elle est le porte-parole des quelque 6 millions de campeurs, caravaniers, camping-caristes, utilisateurs d'hébergements locatifs et propriétaires de mobil-homes français auprès des pouvoirs publics et des professionnels du tourisme.

Le Président de la FFCC est Vice Président de l'association Camping Qualité dont le Conseil d'Administration est composé de 5 membres de la FNHPA et 5 membres de la FFCC. Les Correspondants Départementaux FFCC sont présents dans les différentes Commissions d'attribution de la charte « Camping Qualité ». La FFCC est également en relation constante avec son Ministère de tutelle et siège dans toutes les institutions, groupements, associations... où le sujet « camping », au sens large du terme, est abordé.

L'action de la Fédération, depuis plus de 70 ans, vise à un harmonieux développement de la pratique de l'activité « camping ».

Reconnue d'utilité publique en 1973, la Fédération regroupe 80 Clubs affiliés issus soit de corporations professionnelles, soit réunissant des personnes qui apprécient le camping sous toutes ses formes. Ses activités évoluent en même temps que l'offre d'hébergement de plein air et d'activité touristique. Depuis 2001, la Fédération propose aux campeurs la possibilité d'adhérer directement.

Association définie par la loi de 1901, la FFCC est financée principalement par les cotisations de ses propres adhérents ainsi que celles des adhérents des Clubs qui lui sont affiliés.

- Créée en 1938
- Reconnue d'utilité publique en 1973
- Titulaire d'une Immatriculation tourisme IM075100143
- 120 000 adhérents dont 70 000 adhérents directs
- 18 membres du Comité Directeur
- 10 salariés permanents
- 1 Vice-président également Vice Président de la Fédération Internationale de Camping et de Caravaning
- 80 Clubs affiliés
- 500 rassemblements organisés par les Clubs
- 150 circuits caravanes et camping-cars organisés par la FFCC, ses clubs et partenaires
- 10 guides et publications gratuites
- 1200 campings partenaires accordant une réduction aux adhérents
- 90 partenaires tourisme et loisirs
- 550 campings adhérents à la formule Stop Accueil Camping-car
- Membre de l'Union Nationale des Associations de Tourisme et de Plein Air, de la Fédération Internationale de Camping et de Caravaning et de la Fédération Internationale de l'Automobile
- Mandataire d'intermédiaire d'assurance - ORIAS n°10057957

Pour une meilleure information de tous, la FFCC édite des guides pratiques gratuits : « Partir en camping-car », « Partir en caravane », « Louer un hébergement sur un terrain de camping », « Acheter et installer son mobil-home »... et est quotidiennement au service du campeur dans le sens large du terme.

Pour toutes informations complémentaires :
Fédération Française de Camping et de Caravaning
78, rue de Rivoli - 75004 PARIS
Tél. : 01 42 72 84 08- Fax : 01 42 72 70 21 - www.ffcc.fr

En France, le camping s'illustre par un réel dynamisme au sein de l'activité touristique. L'hôtellerie de plein air française est notamment :

- le 1er mode d'hébergement touristique marchand en France ;
- le 1er investisseur dans le secteur du tourisme en France ;
- le 2ème parc au monde derrière les Etats-Unis ;
- le 1er parc en Europe (1 camping sur 2 est français).

Le dynamisme de ce secteur est en partie lié à la grande capacité d'adaptation des exploitants de terrains face à une demande de plus en plus exigeante, principalement en faveur d'un plus grand confort et d'une meilleure qualité. Pour y répondre, l'offre s'est diversifiée avec différentes formes d'hébergements (habitations légères de loisirs, mobil homes, caravanes....) et des prestations proposant de nombreux services et animations.

Les professionnels du secteur, qu'ils soient privés municipaux ou associatifs, sont rassemblés au sein de la Fédération Nationale de l'Hôtellerie de Plein Air.

○ Celle-ci a notamment pour missions de :

- **représenter et défendre** la profession auprès des instances administratives et techniques à l'échelon local et national, ainsi qu'auprès des institutions touristiques régionales et départementales qui ont en charge le développement et la promotion de l'hôtellerie de plein air ;
- **aider** les professionnels, les renseigner, les informer dans les différents domaines juridique, fiscal, économique, administratif, aménagement et développement ;
- **garantir** une assistance et une protection juridiques ;
- **organiser et/ou participer** à des actions de promotion : présence sur les salons spécialisés "Campings", accueil presse et mise en place d'actions spécifiques.

Au-delà de ces quelques missions traditionnelles, **la FNHPA relaye au sein de la profession les initiatives en faveur d'une plus grande qualité et d'une meilleure insertion paysagère.** C'est ainsi qu'elle a créé en 1999, avec les consommateurs et le soutien de la Direction du Tourisme, le label « Camping Qualité ». Autre exemple : elle s'est concertée début 2006 avec les pouvoirs publics et les élus locaux afin d'éditer une « Charte paysagère », liste d'engagements pris par les exploitants de campings pour mieux intégrer la dimension paysagère et environnementale du camping. A chaque fois, la FNHPA s'attache à **dialoguer avec tous les interlocuteurs concernés** (ONG, élus, administrations, industriels, consommateurs,...).

La FNHPA rassemble **4.000 adhérents** individuels (exploitants), regroupés en 72 fédérations, représentant un chiffre d'affaires de plus d'**1 milliard** d'euros pour **10.000 salariés**



LE PACTE QUALITÉ
de vos vacances

Siège social
105, rue La Fayette
75010 PARIS

CAMPING QUALITE **Les contacts**

Secrétariat
24 rue de la Marine
44210 PORNIC

Tél : 02 40 82 57 63

Fax : 02 40 82 59 81

Email : info@campingqualite.com

Site Internet : www.campingqualite.com

Président : Monsieur DUBIE Michel
Directrice : Mademoiselle Karine FARCOT

Camping Qualité Aquitaine

Route de Longarisse
33680 LACANAU
Tél : 05.56.03.00.15.
Fax : 05.56.03.01.90.
Site : www.campings-aquitaine.com
Email : camping-qualite-aquitaine@orange.fr

Camping Qualité Auvergne

Champ de Mont
63610 SAINT PIERRE COLAMINE
Tél : 04 73 96 77 87
Fax : 04 73 96 30 40
Site : www.campingqualiteauvergne.com
Email : campingqualiteauvergne@orange.fr

Camping Qualité Bas-Rhin

La Ferme Tuilerie
67860 RHINAU
Tél : 03 88 74 60 45
Fax : 03 88 74 85 35
Email : info@campingqualite.com

Camping Qualité Bourgogne

Rue du Château
71240 GIGNY SUR SAONE
Tél : 03.85.94.16.90.
Fax : 03 85.94.16.97.
Email : campingqualite-bourgogne@orange.fr

Camping Qualité Bretagne

CCI de Bretagne—CS 14422
35044 RENNES Cedex
Tél : 02 99 25 41 86
Fax : 02 99 63 35 28
Site : www.campingqualitebretagne.fr
Email : camping-qualite-bretagne@bretagne.cci.fr

Camping Qualité Centre

Parc de Fierbois
37800 SAINTE CATHERINE DE FIERBOIS
Tél : 02 47 65 43 35
Fax : 02 47 65 53 75
Email : camping-qualite-centre@wanadoo.fr

Camping Qualité Corse

Route de la Mer
Lieu dit Erba Rossa
20240 GHISONACCIA
Tel: 04 95 56 54 01
Email: campingqualitehc@orange.fr

Camping Qualité Franche-Comté

Rue du Général Béthouart
90000 BELFORT
Tél : 03 84 22 54 92
Fax : 03 84 22 76 65
Email : info@camping-qualite-fc.com

Camping Qualité Haute France

CCI Littoral Normand-Picard
20 rue chevalier de la Barre
80142 ABBEVILLE CEDEX
Tél : 03 22 24 24 71
Fax : 03 22 31 40 47
Site : www.campingqualitehautefrance.com
Email : contact@campingqualitehautefrance.com

Camping Qualité Languedoc-Roussillon

FHPALR
BP 21
30220 AIGUES-MORTES
Tél : 04 66 35 99 99
Fax : 04 66 35 99 90
Email : contact@campinglanguedocroussillon.com

Camping Qualité Limousin

45 quai Aristide Briand
19000 TULLE
Tél : 05 19 07 61 09
Fax : 09 74 44 27 05
Email : info@campings-correze.com

Camping Qualité Lorraine

1 bis Vouille de Belle-Hutte
88250 LA BRESSE
Tél : 03 29 25 49 75
Email : cqlorraine@wanadoo.fr

Camping Qualité Midi-Pyrénées

FRMPHPA – 52 boulevard Gabriel Koenigs
31300 TOULOUSE
Tél : 05 62.75.51.65.
Fax : 05 62.75.51.70.
Site : www.campings-midi-pyrenees.com
Email : contact@campings-midi-pyrenees.com

Camping Qualité Normandie

Résidence de l'Aiguille Creuse
76790 LES LOGES
Tél : 02.35.10.05.48.
Site : www.camping-qualite-normandie.com
Email : camping.qualite.normandie@ch1.fr

Camping Qualité Pays de la Loire

65 bis rue d'ULM
85000 LA ROCHE SUR YON
Tél : 02 51 36 08 85
Fax : 02 51 36 08 85
Site : www.campingspaysdelaloire.com
Email : campingqualitepdl@wanadoo.fr

Camping Qualité Poitou-Charentes

139 rue Thiers
17300 ROCHEFORT
Tél : 05 46 88 06 73
Fax : 05 46 88 07 56
Email : campingqualite.poitoucharentes@wanadoo.fr

Camping Qualité Provence-Alpes-Côte d'Azur

Route départementale 559 – BP 18
83240 CAVALAIRE SUR MER
Tél : 04 94 64 03 24
Fax : 04 94 66 47 78
Email : info@campingqualite.com

Camping Qualité Rhône-Alpes

Maison du Tourisme
BP 227
38019 GRENOBLE Cedex
Tél : 04 76 24 33 47
Fax : 04 76 51 57 19
Email : campingqualite@campingrhonealpes.com